

Direction de la Construction
et du Patrimoine



Direction Départementale des
Territoires
40, rue Jean Racine
BP 20317
60021 Beauvais Cedex

Senlis, le 05 AVR. 2016

N/Réf. : DJ/GA/16-021

Affaire suivie par Gwenaëlle Audoux
☎ : 03.44.63.77.21.

E-mail : gwenaelle.audoux@sanef.com

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
de la commune de Noyon, et du Plan
d'Occupation des Sols (POS) de la commune
de Crouy-en-Thelle.

À l'attention de Madame Christine Poirié

Madame,

Faisant suite à vos courriers du 14 mars 2016, je vous informe que les communes de Noyon et de Crouy-en-Thelle situées dans le département de l'Oise ne sont pas traversées par nos ouvrages autoroutiers.

Par conséquent, nous n'avons aucune remarque à formuler en ce qui concerne la révision du PLU et du POS pour l'ensemble des communes précitées.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Kristell Maurange



Responsable Foncier